



TROILUS

TSX : TLG | OTCQB : CHXMF

Acquisition d'Urban Gold Minerals

Résumé de l'opération proposée | 23 mars 2021



URBANGOLD
MINERALS

TSX-V : UGM

Mise en garde, déclarations des personnes qualifiées et exonérations de responsabilité

La viabilité économique de ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été établie. Il n'existe aucune certitude que les ressources minérales indiquées pourront être converties en réserves minérales présumées. Il n'existe aucune certitude que l'estimation révisée des ressources minérales déclarées se concrétise.

L'estimation des ressources minérales ci-incluse ou mentionnée par la présente est susceptible de faire l'objet de risques d'ordre juridique, politique, environnemental ou autre qui pourraient avoir des répercussions notables sur la mise en valeur future de ces ressources minérales. Consulter le rapport technique (tel que défini ici) accessible sur SEDAR afin d'obtenir des renseignements supplémentaires concernant les principales hypothèses, les paramètres, les méthodes et les risques liés à la détermination de l'information qui précède.

Le document EEP cité aux présentes est de nature préliminaire et comprend des ressources minérales présumées qui sont considérées comme trop spéculatives d'un point de vue géologique pour qu'on leur impute des considérations économiques qui permettraient de les classer dans la catégorie des réserves minérales. Il n'y a, par ailleurs, aucune certitude que les résultats de l'EEP se concrétiseront. La viabilité économique des ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été établie. L'EEP est assujéti à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Consulter le rapport technique afin d'obtenir des renseignements supplémentaires concernant les principales hypothèses, les paramètres, les méthodes et les risques liés à la détermination de l'information qui précède.

Le projet Troilus n'a pas fait l'objet d'une étude de faisabilité actualisée de sorte qu'il n'y a aucune certitude que le potentiel de la mine se réalise. Il existe un risque considérable que toute production découlant du projet ne soit pas rentable, et ce risque est accru en l'absence d'une étude de faisabilité conforme à la norme NI 43-101.

L'estimation de la ressource minérale divulguée ou mentionnée dans cette présentation a été préparée par Paul Daigle, géo., géologue associé principal, chez AGP Mining Consultants Inc. («AGP») et le rapport technique de soutien intitulé «Évaluation économique préliminaire du projet aurifère Troilus au Québec (Canada)» du 14 octobre 2020 (l'estimation de la ressource minérale date du 20 juillet 2020 et l'EEP date du 31 août 2020) préparé par Gordon Zurowski, ing., ingénieur minier principal, Paul Daigle, ing., géologue associé principal, AGP et M. Andy Holloway, ing., ingénieur de transformation principal, AGP et est accessible sur SEDAR à www.sedar.com. M. Daigle, M. Zurowski et M. Holloway sont des personnes qualifiées et indépendantes de Troilus selon le Règlement NI 43-101.

Les renseignements techniques et scientifiques contenus dans cette présentation ont été examinés et approuvés par M. Bertrand Brassard, titulaire d'une maîtrise ès sciences, ing., géologue principal de projet, et qui est une personne qualifiée selon le Règlement 43-101. M. Brassard a également validé les données techniques de cette présentation selon les normes reconnues par le secteur minier. M. Brassard est un employé de Troilus et n'est pas indépendant de la société en vertu du Règlement 43-101.

Cette présentation contient des «énoncés prospectifs» au sens de la législation canadienne en vigueur sur les valeurs mobilières. Les déclarations prospectives comprennent, mais sans s'y limiter, les déclarations concernant : les avantages attendus de l'opération par les parties concernées et leurs actionnaires, la date de clôture de l'opération, l'obtention des autorisations réglementaires attendues, les résultats de l'EEP, les déclarations relatives aux estimations de ressource minérale, les connaissances de la Société du projet; le potentiel de mise en valeur et le calendrier du projet; le potentiel de prolongation de la durée de vie de la mine au-delà de la période envisagée dans l'EEP, la possibilité d'élargir l'envergure du projet, le projet devenant un projet minier phare au Québec et au Canada; la réalisation d'estimations des ressources minérales; l'échéancier de l'exploration future prévue et son ampleur; les résultats des activités d'exploration; la capacité prévue des investisseurs de continuer à tirer profit des faibles coûts de découverte et de l'expertise technique de la Société ainsi que de l'aval des collectivités locales; et la date prévue du dépôt du rapport technique. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots évoquant l'avenir comme «planifier», «prévoir», «s'attendre à», «budgéter», «estimer», «projeter»,

«prédire», «envisager», «viser», «anticiper», «croire» ou des variations, y compris dans la forme négative, de ces termes, expressions ou énoncés qui indiquent que certains événements, actions ou résultats «pourraient» ou «pourront» survenir, être réalisés ou être atteints. Les énoncés prospectifs sont formulés sur la foi de certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus par Troilus soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations explicitement ou implicitement évoqués dans ces déclarations. Ces énoncés et renseignements se fondent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures et le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus et ceux évoqués dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les fluctuations des taux de change, le climat économique mondial, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus soient sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter : les incertitudes afférentes à l'obtention de toutes les autorisations réglementaires nécessaires ainsi que l'aval des actionnaires pour la clôture de l'opération; les risques liés au succès de l'intégration d'UrbanGold dans les activités de Troilus ou à la possibilité que l'intégration s'avère plus difficile, qu'elle prenne plus de temps ou qu'elle soit plus coûteuse que prévue, les risques de ne pas réaliser les avantages potentiels de l'opération proposée, les répercussions que la pandémie de COVID-19 peut avoir sur les activités de la Société (notamment, sur ses employés et ses fournisseurs) et l'économie en général; l'impact de la reprise après la pandémie de COVID-19 et ses répercussions sur le marché de l'or et d'autres métaux; l'absence de garantie que le ou les programmes de la Société entraîneront un accroissement des ressources minérales; les risques et aléas inhérents aux estimations des ressources minérales; le fort degré d'incertitude inhérent aux évaluations économiques préliminaires et aux autres études sur l'exploitation minière et l'économie, ces dernières reposant dans une large mesure sur différentes hypothèses; les fluctuations du cours de l'or et d'autres métaux précieux et les fluctuations des taux de change; les fluctuations des coûts de fournitures et de main-d'œuvre; l'obtention des autorisations exigées; les incertitudes commerciales générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les cours futurs de l'or et d'autres métaux; les accidents, les conflits de travail et les pénuries; les risques environnementaux et autres risques inhérents à l'industrie minière, y compris les risques et incertitudes énoncés dans la dernière notice annuelle de la Société, dans le rapport technique et dans d'autres documents d'information continue de la Société accessibles sous le profil de la Société sur le site www.sedar.com. Même si Troilus s'est efforcée de déterminer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient très différents de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les prévisions, estimations et attentes à l'égard des résultats ne sont pas réalisées. Il n'existe aucune garantie que de tels énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats obtenus et les événements futurs pourraient être très différents de ceux anticipés et formulés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf lorsque les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.

Cette présentation à titre informatif est destinée aux actionnaires, aux investisseurs et aux autres parties prenantes de Troilus et ne constitue pas une offre d'achat, une sollicitation d'une offre de vente d'actions, ni une sollicitation de procuration.

Survol de l'offre d'acquisition d'Urban Gold Minerals

Opération proposée

- Troilus a convenu d'acquérir toutes les actions ordinaires émises et en circulation d'UrbanGold qu'elle ne possède pas déjà (Troilus détient à l'heure actuelle 6 156 291 actions, soit 9,7 %) par l'entremise d'une émission de nouvelles actions ordinaires de TLG.
- Troilus doit émettre 17,2 millions d'actions d'UrbanGold, représentant ~11,5 % de dilution pour les actionnaires de Troilus.

Paramètres de l'opération

- Les actionnaires d'UrbanGold vont recevoir 0,3004 d'une action ordinaire de Troilus pour chaque action d'UrbanGold.
- Cette équation d'échange implique une contrepartie de 0,30 \$ CA par action d'UrbanGold (sur la base d'un CMPV sur 20 jours du titre TSX : TLG le 22 mars 2021) pour une contrepartie d'environ 19 millions \$.

Conditions de clôture

- Les actionnaires d'UrbanGold doivent exprimer leur vote concernant la fusion dans une assemblée extraordinaire des actionnaires; l'aval des actionnaires de Troilus n'est pas nécessaire.
- La direction et le conseil d'administration d'UrbanGold, qui représentent ensemble 6,59 % de l'actionnariat d'UrbanGold, appuient l'opération et ont conclu une convention de soutien auprès de Troilus indiquant qu'ils exerceront les droits de vote afférents à leurs actions d'UrbanGold en faveur de la fusion.
- Autorisations usuelles des bourses TSX/TSXV et des autorités réglementaires.
- La clôture de l'opération est prévue se dérouler à la fin de mai 2021.

Urban Gold Minerals (TSX.V : UGM) – Profil de la société



- UrbanGold Minerals est une société d'exploration minière au Québec.
- Cette société détient des positions foncières dans la ceinture Troilus-Frotet, ainsi que plusieurs terrains miniers secondaires au Québec où des travaux d'exploration limités ont été effectués.
- Actionnariat restreint

Structure actuelle du capital

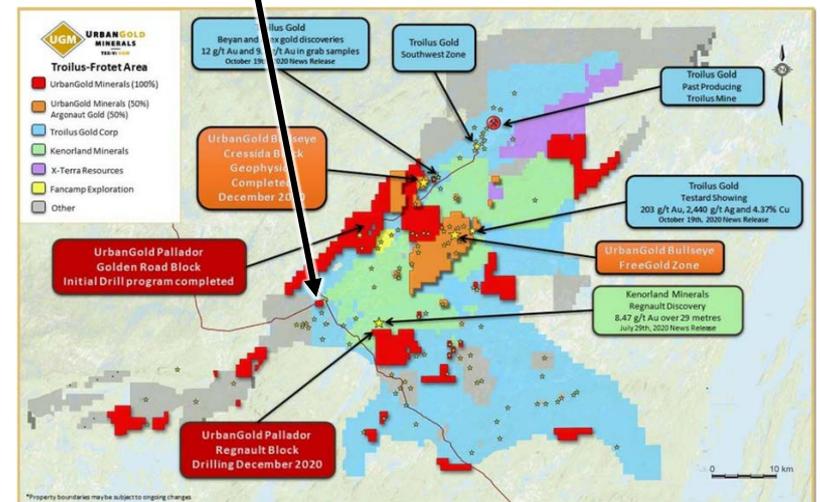
Cours du titre (max. min. sur 52 semaines)	0,45 \$ à 0,05 \$
Actions en circulation	63 449 935
Capitalisation boursière (0,27 \$; 22 mars 2021)	~15 M de \$
Espèces et quasi-espèces	1,3 M \$

Actionnariat

Initiés	> 6,6 %
Institutions	> 1,1 %
Sociétés	> 0,2 %
Particuliers /autres	> 92,2 %

Principaux actionnaires

Jens Eskelund-Hansen	> 3,9 %
Mathieu B. Stephens	> 1,6 %
T.I.P. Wealth Manager	> 1,1 %
V. E. Dale Burstall	> 0,8 %
Réjean Gosselin	> 0,3 %



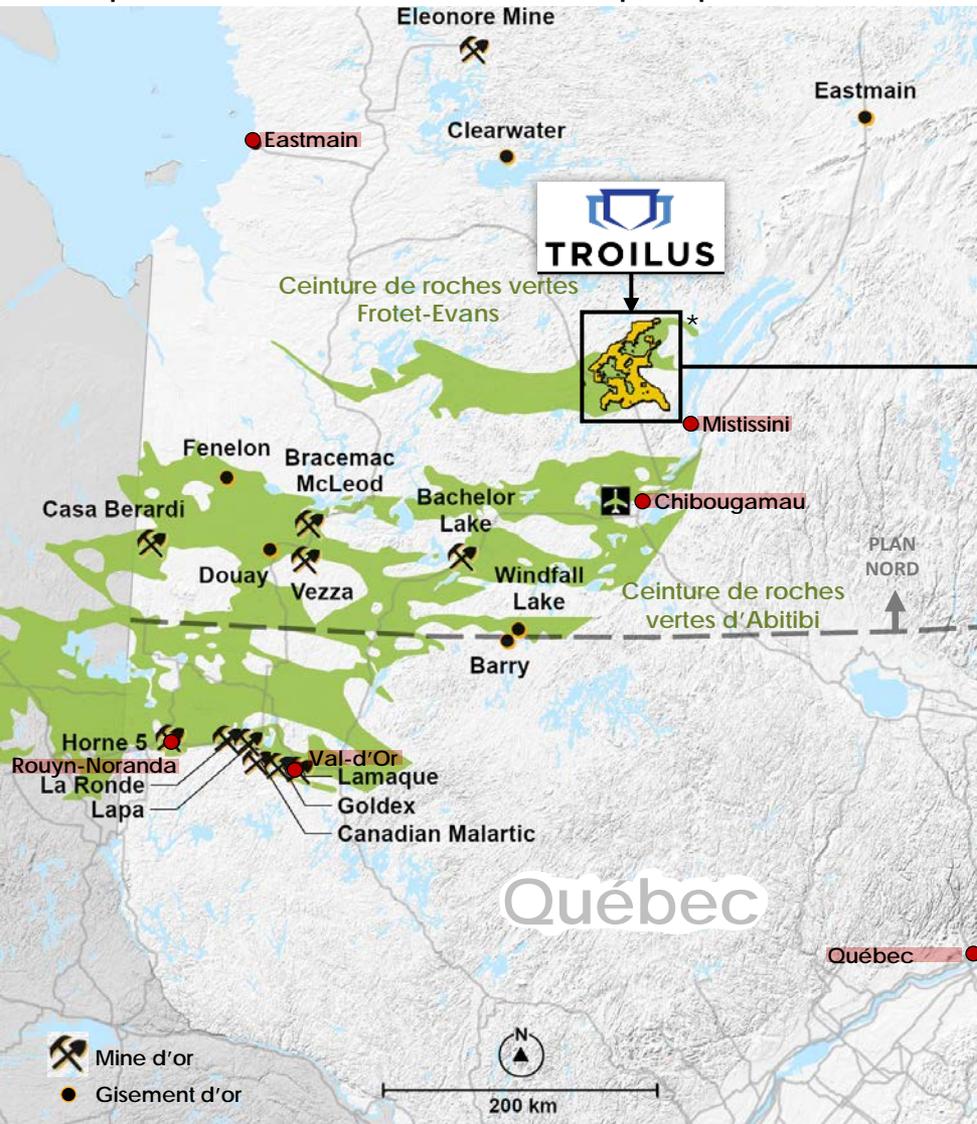
Logique stratégique pour Troilus



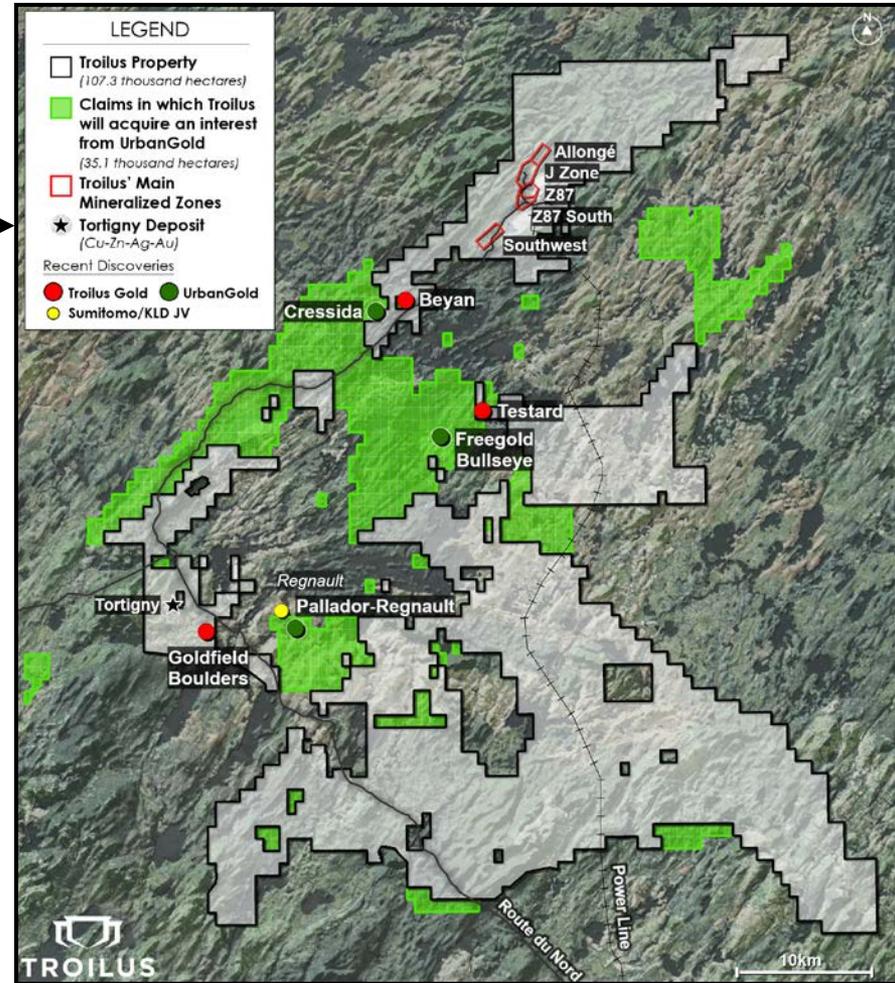
- Consolider le positionnement stratégique de Troilus en tant que société prééminente d'exploration et de mise en valeur de la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans.
 - La fusion augmente de 33 % avec une position foncière pro forma de 142 400 hectares à la clôture de l'opération.
- Rehausser le profil d'exploration et de mise en valeur de Troilus grâce à l'ajout des cibles d'exploration très prometteuses d'UrbanGold.
- L'opération de nature scripturale signifie qu'elle n'a pas d'incidence négative sur la position financière de Troilus.
- Bonification majeure de la continuité de ses propriétés foncières, rapprochant Troilus de son objectif de trouver de multiples centres d'exploitation minière sur son terrain minier
- Des perspectives encore plus prometteuses du portefeuille de terrains miniers secondaires détenus par UrbanGold dans d'autres régions du Québec

Regroupement des concessions de la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans

Propriété foncière totale proposée de 142,4 milliers d'hectares (*hausse de 33 %*)



Concessions minières pour lesquelles Troilus va acquérir une participation dans UrbanGold



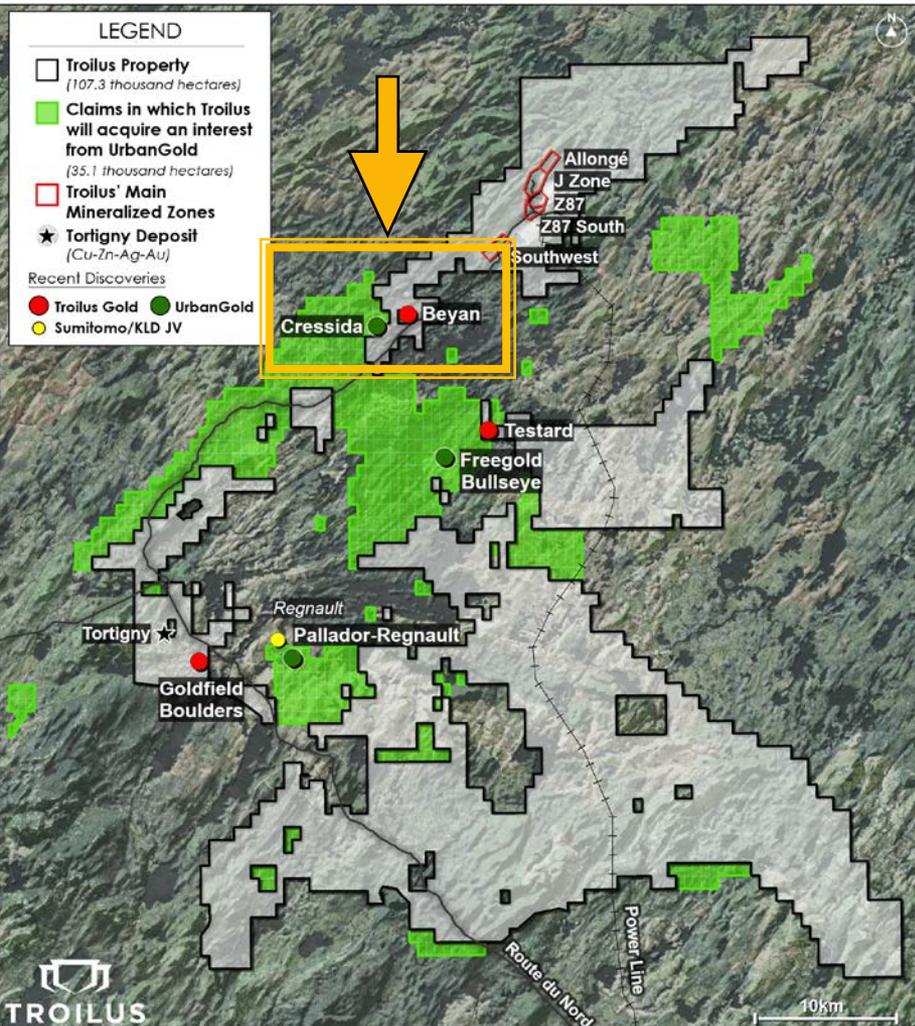
* Limites du terrain minier de Troilus en cas de clôture de l'opération d'UrbanGold

Principaux terrains miniers d'UrbanGold

Importance de l'acquisition pour les actionnaires de Troilus



Cressida/Beyan – découvertes contiguës



TROILUS

**Secteur aurifère
Beyan**

- Situé à 8 km au sud-ouest du secteur sud-ouest
- En 2020, un total de 14 échantillons d'or ont été collectés dans les affleurements sur une longueur de fosse de plus de 225 m.
- Points saillants des échantillons choisis des affleurements :
 - 12 g/t d'or, 9,7 g/t d'or and 32,5 g/t d'argent, 2,81 g/t d'or, 2,69 g/t d'or, 2,24 g/t d'or, 2,12 g/t d'or, 1,95 g/t d'or
- Certaines caractéristiques géologiques apparentes reliant Beyan aux secteurs minéralisés principaux de Troilus.

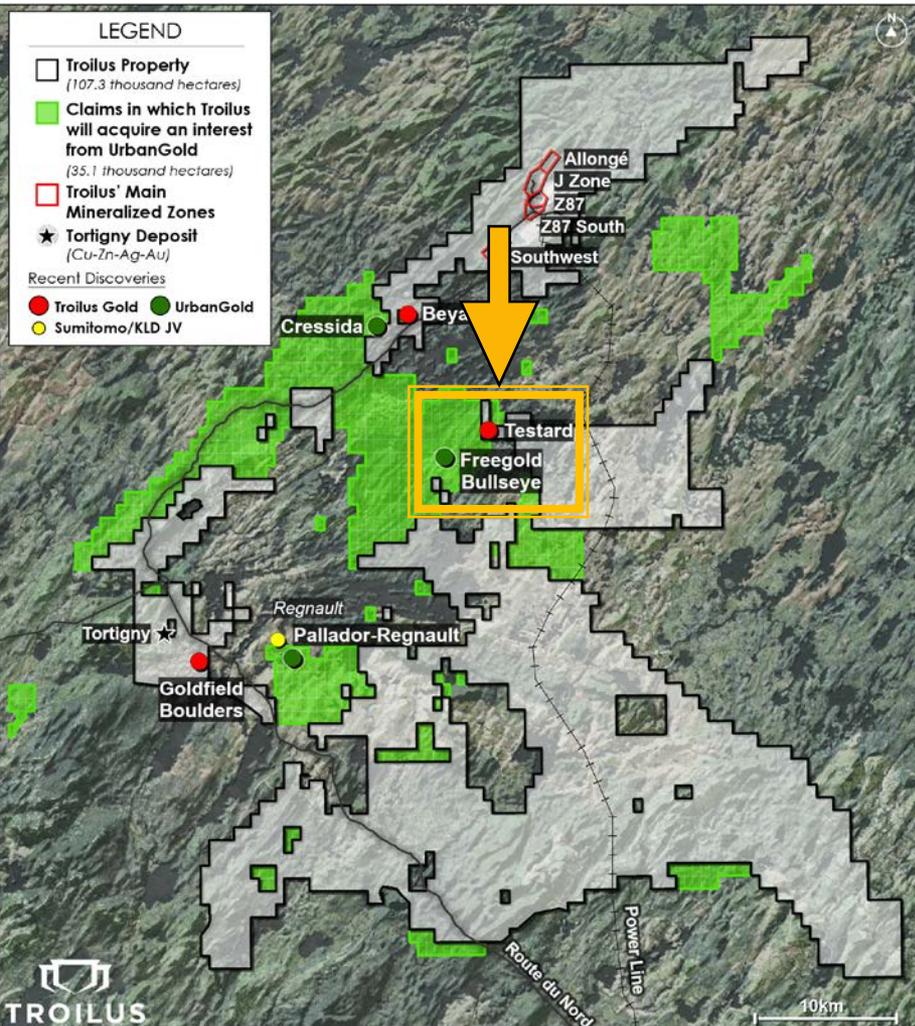
UGM URBANGOLD
MINERALS
TSX-V: UGM

Cressida

- Situé à 2 km de la découverte de Beyan de Troilus
- Large bande aurifère d' au moins 400 m de longueur; ouverte latéralement et en profondeur; géologie semblable à la mine exploitée préalablement par Troilus
- Points saillants des forages :
 - 1,62 g/t d'or sur 34,05 m, dont 9,78 g/t d'or sur 4,75 m, 1,23 g/t d'or sur 21,12 m et 1,11 g/t d'or sur 19,29 m; 1,0 g/t d'or sur 44,57 m

Freegold Bullseye/Testard

Représente les indices de plus hautes teneurs (Au, Cu, Ag) de toute la ceinture



TROILUS

Secteur Testard

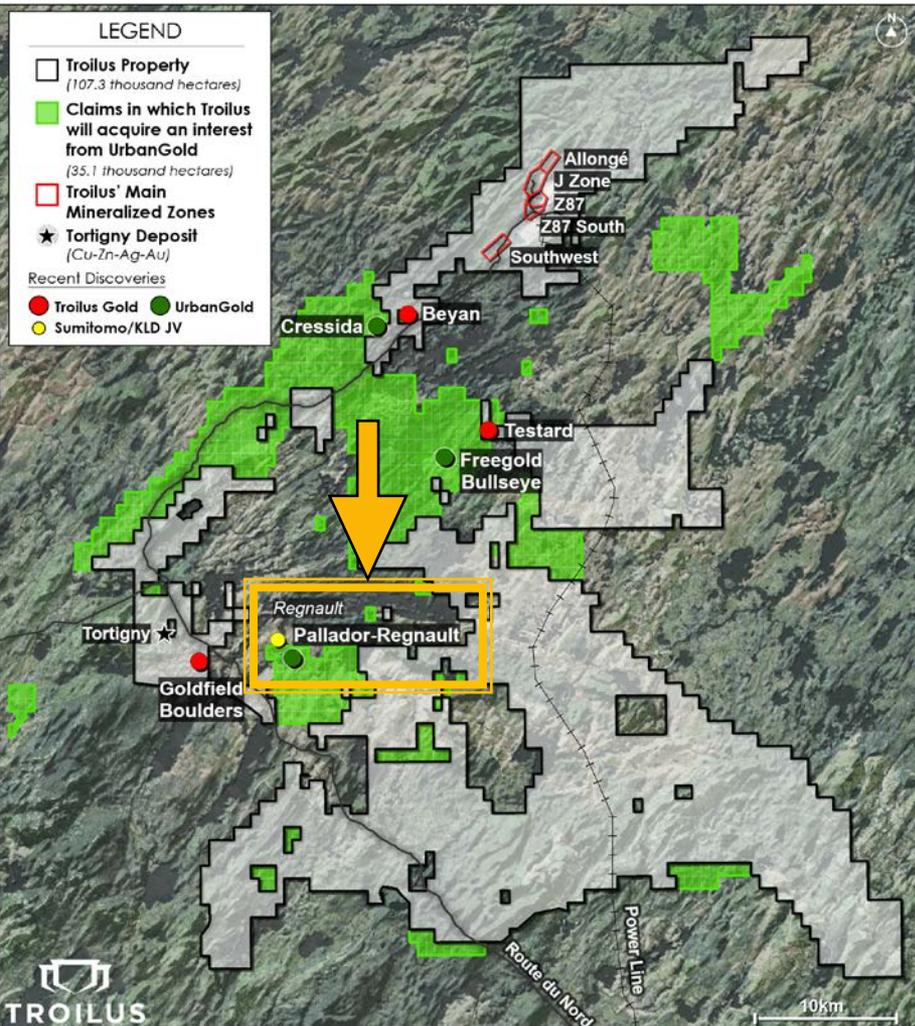
- Points saillants d'exploration (échantillons choisis prélevés dans des affleurements et échantillonnages en rainure :
 - 203 g/t (6,53 oz/t) d'or, 2,440 g/t (78,45 oz/t) d'argent et 4,37 % de cuivre
 - 54,2 g/t d'or, 34,9 g/t d'or, 13,55 g/t d'or, 8,44 g/t d'or, 8,25 g/t d'or, 2,35 g/t d'or, 31,5 g/t d'argent, 13,4 g/t d'argent
 - 19,5 g/t d'or sur 0,5 m (rainure 20-095); 12,2 g/t d'or sur 1,3 m (rainure 20-089); 5,3 g/t d'or sur 2,1 m (rainure 20-087)

UGM URBAN GOLD MINERALS
TSX-V: UGM

Freegold Bullseye

- Haute teneur en or dans les interceptions de forage de forages historiques
- Point saillants des échantillons choisis de 2019 :
 - 1,020 g/t d'argent; 10,77 g/t d'or; 6,02 % de cuivre
- ~3 000 m forés à la fin de 2019. Points saillants :
 - 10,14 g/t d'or et 3,77 g/t d'or sur 1,8 m

Pallador-Regnault

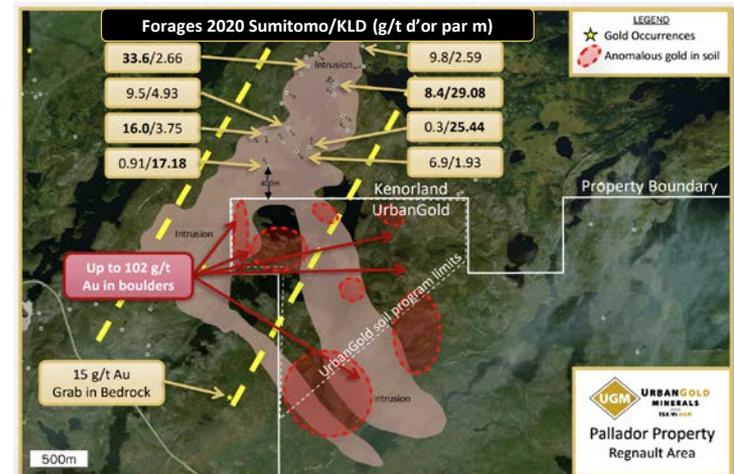




URBANGOLD MINERALS
TSX-V: UGM

Pallador-Regnault

- Sur la veine avec le puits de découverte Sumitomo/KLD : **8,47 g/t d'or sur 29 m** (consulter les annonces du 29 juillet 2020 concernant Sumitomo/KLD), situé à 400 m du terrain minier d'Urban Gold et ouvert vers la cible de Pallador-Regnault
- De nombreux blocs aurifères à teneur de **102 g/t d'or** dans les échantillons choisis (annonces du 2 sept. 2020 d'UrbanGold)
- Urban Gold a effectué 10 puits de forage (2 456 m) en jan. 2021. Les points saillants sont : **4,74 g/t d'or sur 2,5 m**, dont **19,24 g/t d'or sur 0,5 m**, **2,02 g/t d'or sur 1,8 m** et **2,10 g/t d'or sur 1 m**.



* Consulter les communiqués de presse d'Urban Gold du 26 jan., 24 fév. et 17 mars 2021 concernant Pallador-Regnault

Résumé et stratégie de développement

- ✓ Opération scripturale agrandissant de 33 % le terrain minier de Troilus sans incidence négative sur sa position financière
- ✓ Cette opération consolide le positionnement stratégique de Troilus en tant que société prééminente d'exploration et de mise en valeur de la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans.
- ✓ La priorité de Troilus sera de continuer l'agrandissement et l'avancement du principal corridor minéral (secteurs Z87, Z87 sud, J et sud-ouest) vers la production.
- ✓ Le portefeuille de sites sous explorés d'UrbanGold directement adjacents au terrain minier de Troilus enrichit considérablement son profil d'exploration et de mise en valeur.
- ✓ L'ajout des concessions d'UrbanGold contribue à la continuité des propriétés foncières de Troilus, la rapprochant de son objectif de trouver de multiples centres d'exploitation minière sur son terrain minier.

Merci!

Justin Reid

Chef de la direction; directeur du conseil
(647) 276-0050, poste 1305
justin.reid@troilusgold.com

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communication d'entreprise
+1 647 407-7123
caroline.arsenault@troilusgold.com

Pour nous rejoindre :



TROILUS

TSX: **TLG**

OTCQX: **CHXMF**

Siège social

400-36 Lombard Street
Toronto, Ontario M5C 2X3

